HEBDO
Campus

Bulletin d'information du Centre universitaire de Moncton

Vol. 15, no. 10 16 novembre 1984

Le Sénat en faveur du rapport Hardy

Le Sénat académique de l'Université de Moncton a approuvé les recommandations du rapport Hardy en ce qui a trait à l'implantation du **programme de baccalauréat en sciences forestières.**

Réuni en fin de semaine dernière à Moncton, sous la présidence du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Léonard LeBlanc, le Sénat a approuvé la résolution suivante: "que le Sénat accepte les recommandations du rapport Hardy et que le baccalauréat en sciences forestières soit implanté de la façon suivante: les deux premières années du programme au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet d'Edmundston; la partie "formation académique" des cinq années du programme au Centre universitaire de Moncton; et la "formation pratique" du programme au C.U.S.L.M."

Notons que le rapport Hardy recommande à l'Université de miser sur les particularités des deux centres de sorte que le programme en sciences forestières puisse bénéficier des avantages propres à chaque centre.

Ce rapport sur le lieu d'implantation du programme de baccalauréat en sciences forestières a été fait par M. Yvan Hardy, doyen de la Faculté de foresterie et géodésie de l'Université Laval, à la demande des autorités de l'Université de Moncton.

Restructuration

Par ailleurs, en ce qui a trait au projet de restructuration du secteur de l'enseignement et de la recherche à l'Université, le Sénat a conclu qu'il était prématuré de prendre une décision à ce moment-ci et a décidé de poursuivre sa réflexion à ce sujet en s'accordant un délai de six mois.

Afin de poursuivre cette réflexion, le Sénat a approuvé la création d'une commission universitaire, présidée par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, et composée d'un représentant de chacun des organismes suivants: la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton; l'Association des bibliothécaires et des professeurs de l'Université de Moncton; la Direction de l'Université; le Centre universitaire de Shippagan; le Centre universitaire de Saint-Louis-Maillet et l'Assemblée consultative des doyens.

Cette commission universitaire tiendra compte, dans son travail, du projet de restructuration présenté au Sénat et qui est le résultat d'une étude conjointe effectuée par la Direction générale et l'Assemblée consultative des doyens après consultation auprès de la communauté universitaire.

Le Sénat a par ailleurs approuvé **la création de deux nouvelles écoles,** au Centre universitaire de Moncton: l'École de génie et l'École de service social. Ces deux écoles seront intégrées à des facultés existantes, la première à la Faculté des sciences et de génie, et la seconde à la Faculté des sciences sociales.

La création de ces deux nouvelles écoles devra être ratifiée par le Conseil des gouverneurs de l'Université.

Un institut

Un Institut de formation continue en physique à l'intention des enseignants de physique 122 des écoles francophones de la province aura lieu du 19 au 23 novembre à la Faculté des sciences et de génie du Centre universitaire de Moncton.

Environ 25 participants recevront une trentaine d'heures d'instruction et de pratique autour du thème "La physique nucléaire et l'électronique". En outre, le jeudi soir aura lieu un diner-causerie avec une allocution de M. Jacques Vanier, chef de la section des mesures et étalons au Conseil national de recherches, à Ottawa.

Les personnes ressources pour animer les ateliers seront les professeurs Richard Gagnon, Fernand Girouard et Raymond LeBlanc, de la Faculté des sciences et de génie, ainsi que le conseiller en sciences, Léo-Paul Charest, du ministère de l'Éducation.

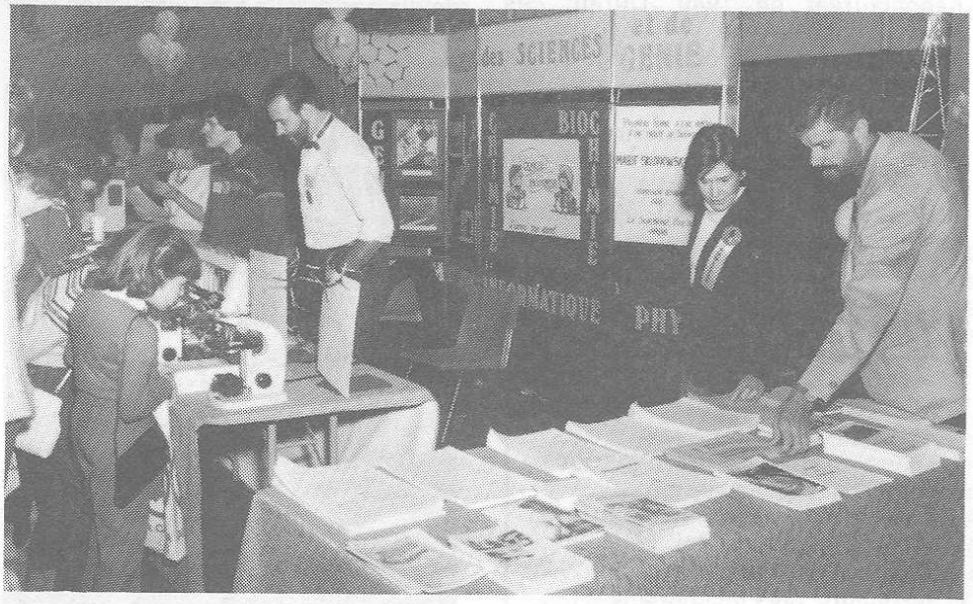

La photo nous laisse voir le kiosque de la Faculté des sciences et de génie, qui était en montre au Salon de la femme, qui a eu lieu, récemment, à Moncton. À droite, on remarque Léone Boudreau-Nelson, coordonnatrice des kiosques, et M. Roland LeBlanc, responsable du Bureau de liaison au Centre universitaire de Moncton. Voir page 3.

Doctorat honorifique

Florine Després, anciennement professeure au Département de musique du Centre universitaire de Moncton, a reçu, le 14 octobre dernier, un doctorat honorifique en musique de l'Université Mount Allison, de Sackville.

Originaire de Cocagne, Mme Després a fait ses études primaires, secondaires et collégiales à Saint-Anselme et à St-Joseph de Memramcook.

En 1946, en plus d'un professorat en musique de Mount Allison et de l'Université St-Joseph, elle entreprend, jusqu'en 1949, des études à l'École de musique Vincent d'Indy, de Montréal, en spécialisation piano et chant respectivement. Elle obtient son baccalauréat en 1949. Durant ces mêmes années, elle se spécialise en chant grégorien et obtient également son diplôme en 1949.

En 1952, elle obtient un autre diplôme en chant grégorien de l'Université Laval. De plus, elle s'est spécialisée dans les méthodes d'enseignement élémentaire et secondaire et dans la direction chorale.

De 1949 à 1965, Mme Després a été professeure de musique au Collège Notre-Dame d'Acadie et directrice de chorale. Elle a connu du succès dans différentes localités et à différentes reprises, entre autres, l'obtention du Trophée Lincoln pour la meilleure chorale du Canada à cinq reprises. À partir de 1957, Mme Després a été directrice du département de musique au Collège Notre-Dame d'Acadie.

À compter de 1965, elle a été professeure dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick et, en 1968, elle a accepté un poste de professeure de méthodologie de l'enseignement élémentaire et secondaire à l'Université de Moncton, au Département de musique et sciences de l'éducation.

Mme Després à pris sa retraite en 1981 et, en cette même année, elle recevait un doctorat honorifique de l'Université de Moncton.

Obligations

Les certificats d'Obligations d'épargne de l'émission 1983-84 sont prêts pour livraison au Service du personnel, suite 271, Édifice Taillon, **jusqu'au 23 novembre 1984** inclusivement.

Les intéressés devront s'adresser à M. Aristide H. LeBlanc.

Deux nouvelles parutions

Les Éditions d'Acadie annoncent deux nouvelles parutions, **Yano et les soldats aux épées magiques,** de Murielle Cyr, et **Une histoire de Lamèque, des origines à nos jours,** de Maurice Basque et Roy Bourgeois.

"Yano et les soldats aux épées magiques", c'est un contre illustré dans lequel le jeune Yano, accompagné d'une bande de lutins, se rendent au château du géant Détruit-Tout afin de se réapproprier la forêt des érables. D'abord visiteurs, ils deviendront prisonniers, puis, finalement, de courageux vainqueurs.

Murielle Cyr est originaire de Lamèque. Elle habite présentement à Tracadie où elle enseigne le français au niveau secondaire. Dotée d'une imagination vive, c'est auprès de son fils de dix ans qu'elle tira l'inspiration pour nous livrer ce conte fantastique.

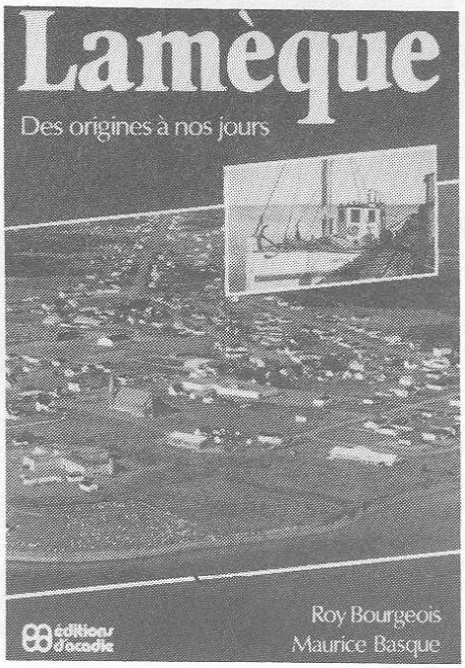

"Une histoire de Lamèque, des origines à nos jours", se veut un survol du passé de cette municipalité acadienne. Contrairement aux monographies traditionnelles, celle-ci ne met pas l'accent exclusivement sur l'aspect religieux mais traite de la vie quotidienne des Lamèquois depuis deux siècles.

Les domaines démographique, économique, éducationnel, et politique constituent, avec la religion, les grands thèmes abordés par cet ouvrage, qui fut le fruit d'une recherche estivale.

Maurice Basque est natif de Tracadie. Il termine actuellement sa maîtrise en histoire française à l'Université de Moncton.

Quant à Roy Bourgeois, il est né à Toronto. Il poursuit actuellement des études de maîtrise en histoire française à l'Université de Moncton.

Grades honorifiques

Le comité de sélection des grades honorifiques a fixé au 15 décembre 1984 la date limite pour la présentation de suggestions de noms de personnes à qui l'université pourrait conférer des grades honorifiques lors de la collation des diplômes de mai 1985.

Le secrétaire général, M. Gilles Long, a indiqué que toute personne peut suggérer un(e) candidat(e) au comité de sélection, à condition que cette candidature soit étayée d'un excellent dossier, exposant les raisons de la suggestion et le titre du grade que l'université pourrait décerner.

M. Long a ajouté que, dans le cas d'une candidature soumise antérieurement, mais non retenue, le proposeur devra indiquer, par écrit, s'il la maintient.

Toute correspondance doit être adressée à M. Gilles Long, secrétaire général, Bureau 205, Édifice Taillon.

***La réunion annuelle** de "International Association Campus Law Enforcement Administration", région Atlantique, a eu lieu, récemment, au Centre universitaire de Moncton. **Les directeurs des services de sécurité des universités de l'Atlantique** ont discuté, entre autres, de l'informatique, de la protection de l'information, du stress et de la prévention des délits sexuels. Dans la photo, on remarque, dans l'ordre habituel, **1re rangée:** M. David Bugley, de Mount Allison; M. Wayne St-Thomas, de l'U de M; M. Chuck Williamson, de UNB; M. Roy Bishop, de Memorial; **2e rangée:** M. Bob Groves, d'Acadia; M. Mac Keeping, de Dalhousie; M. Alan MacCloud et M. Alan Gullis, de l'Université de l'Ile-du-Prince-Edouard.*

Salon de la femme

Quatre kiosques représentaient l'Université de Moncton au Salon de la femme (Woman's World 84) qui avait lieu à l'Agréna des Maritimes, à Moncton, les 2, 3 et 4 novembre.

Il s'agissait de renseigner les femmes sur les cours qui se donnent à l'université en général, et en particulier au Département de génie, aux Arts visuels et à l'École de nutrition et d'études familiales.

Les responsables des kiosques étaient Danielle Bussières, de la Faculté des sciences et de génie; Francis Coutellier, de la Faculté des arts; Nicole Martin, de l'École de nutrition et d'études familiales; et Roland LeBlanc, responsable du Bureau de liaison.

La coordination avait été confiée à Léone Boudreau-Nelson, membre du comité aviseur provincial, dirigé par Mme Mabel Deware, ministre des Collèges communautaires.

Un **colloque** en archéologie et en histoire acadiennes se déroule jusqu'à demain au Musée acadien du Centre universitaire de Moncton.

Campagne de promotion

SHIPPAGAN — Le Centre universitaire de Shippagan a formé un comité qui est en train d'élaborer une campagne de promotion pour le Baccalauréat en Gestion des Pêches dont trois des quatre années sont offertes au CUS. Il est bon de se rappeler que ce programme est unique en son genre et il vise à donner aux étudiants une solide formation en administration et une bonne initiation au monde des pêches. Le comité est composé des personnes suivantes: M. René Arseneau étudiant en B.G.P. et représentant de l'Association des étudiants du B.G.P.; M. Robert Vaillancourt, professeur au CUS dans le domaine des pêches; M. Jean-Guy Rioux, recteur adjoint.

Le Comité a identifié les intervenants susceptibles d'embaucher les diplômés. Parmi ces intervenants, il faut mentionner le ministère des Pêches et Océans, le ministère des Pêches du N.-B., le ministère du Commerce et du Développement du N.-B., l'Association des empaqueteurs de poisson du N.-B., l'Association Professionnelle des Pêcheurs Acadiens, et l'Union des Pêcheurs des Maritimes. Un calendrier des rencontres est en train d'être finalisé et la composition des équipes de travail devrait être terminée d'ici quelques semaines.

Congé des fêtes

Le Service du personnel a fait connaître la liste des congés accordés aux membres du personnel de l'Université pendant la période des Fêtes.

En plus des trois congés statutaires, soit celui de Noël, du lendemain de Noël et du Jour de l'An, quatre congés spéciaux sont accordés cette année, ce qui fait que les bureaux seront fermés à compter du vendredi 21 décembre à 16h30, jusqu'au mardi, 1er janvier inclusivement.

Notons également que dans le cas des cours réguliers, la session d'automne prend fin le 20 décembre et le début des cours est fixé au 7 janvier 1985.

Athlètes du mois

***Athlètes du mois** — Dans la photo, on aperçoit deux étudiants du Centre universitaire de Moncton, Gilberte Allain et Eric Savard, recevant une plaque de M. Nick LeBlanc, directeur du Club des Aigles Bleus.*

Les meilleurs athlètes du mois d'octobre ont été choisis au Centre universitaire de Moncton. Il s'agit de Gilberte Allain, de Saint-Antoine, et d'Eric Savard, de la Ville de Québec. Ces deux athlètes en sont à leur deuxième année avec leur équipe respective.

Gilberte Allain évolue avec l'équipe de **hockey sur gazon** comme gardienne de but. Elle a joué ce sport pour la première fois à l'École secondaire Clément-Cormier, à Bouctouche.

"J'étais intéressée aux sports et le hockey sur gazon s'est présenté comme un sport intéressant et rapide", affirme Gilberte, qui a toujours joué dans les filets. Elle explique qu'au hockey sur gazon, on n'a pas le droit d'immobiliser la balle, pas plus que la repousser avec la main. Une gardienne ne peut même pas tenter de l'envoyer à côté du but. Il faut surveiller constamment la balle et le déroulement du jeu.

Le Bleu et Or a enregistré plus de victoires, cette année, que dans toute son histoire, malgré le grand nombre de recrues faisant partie de la formation. Seulement deux de celles-ci terminent leurs études cette année. Donc, on peut prévoir une saison du tonnerre en 1985.

Eric Savard évolue avec l'équipe de **Volley ball** comme attaquant. C'est sa première saison à ce poste, ayant joué auparavant comme bloqueur, d'abord pendant deux ans au Collège de Limoilou, au Québec, et puis avec le Bleu et Or.

Le jeu d'équipe est très important au volley ball comme en témoigne Eric. "On a toujours besoin de ses coéquipiers. Il faut savoir réagir dans toutes les positions à cause de la rotation continuelle des joueurs et le jeu ne peut se faire seul comme dans d'autres sports".

Ce jeune adepte du volley ball se montre très reconnaissant envers les membres de son équipe pour l'honneur qu'il reçoit. "Je reçois cette plaque en grande partie à cause des autres joueurs", dit-il.

L'équipe de volley ball est pilotée, cette saison, par Michel Paiement, un perfectionniste, d'après Eric. L'équipe demeure sensiblement la même que l'an dernier, à l'exception, peut-être, d'une méthode différente à l'entraînement.

Jusqu'ici, le Bleu et Or a mérité trois victoires et une défaite. Le seul revers fut contre la plus forte formation de la ligue, soit l'Université Dalhousie, d'Halifax.

La saison 84-85 promet d'être une des plus excitantes. C'est certes une équipe à suivre de près cette saison.

Médaille d'argent

Encore une fois, cette année, le Chapître de l'Atlantique de la Société royale des arts sollicite des nominations pour sa médaille d'argent.

La médaille de 1985 sera décernée en reconnaissance d'une contribution extraordinaire au domaine de l'écologie ou des sciences de l'environnement.

Préférablement, les candidats et candidates à cette médaille prestigieuse ne devraient pas avoir au-delà de 40 ans. Ils ou elles n'ont pas besoin de faire partie de la société pour être éligibles.

Chaque mise en candidature doit être bien documentée en indiquant la contribution précise du candidat et accompagnée des noms et adresses de trois (3) gagnants.

Le gagnant de la médaille de 1984 fut M. William Tritt, pianiste de réputation internationale, d'Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Les mises en candidature devraient être envoyées à M. Brian T. Newbold, vice-recteur exécutif, local 225, Pavillon Taillon, avant le 15 décembre.

Nouvelle brève:

Thomas LeBlanc, directeur du Département d'éducation spéciale, a participé à une institut de leadership pour directeurs de département, du 30 septembre au 4 octobre, à Brudnell Ressort, Cardigan, Ile-du-Prince-Edouard.

HEBDO
Campus

Ce bulletin est publié par le Service de l'information et des relations publiques du Centre universitaire de Moncton et distribué gratuitement à la population universitaire.

Directeur du Service: Paul-Emile Benoit
Rédacteurs: Maurice Lavigne et William Thériault
Secrétaire: Nicole Cormier
Montage: Lise Robichaud

Tous les textes, communiqués et autres renseignements doivent être expédiés **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante, au:

Service de l'information et des relations publiques
Local 300, Pavillon Taillon
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9 Téléphone: (506) 858-4129